

9e RANDO CHALLENGE D'ÎLE-DE-FRANCE

14 mai 2023

Règlement de la catégorie **COMPÉTITION**

1. CONSIGNES

- **Appel individuel des équipes à partir de 9 h 00** (selon tableau des départs)
- Chaque équipe reçoit 2 cartes du parcours à l'échelle 1 / 25 000, dont une plastifiée, une fiche de contrôle sur laquelle est indiquée l'heure de remise (heure officielle de départ) ainsi qu'une documentation.

À partir de cet instant le temps est comptabilisé.

- Vous devrez préparer votre randonnée et déterminer votre temps de parcours sachant que :
 - vous devez mesurer sur la carte la longueur du parcours,
 - vous devez relever sur la carte le dénivelé positif du parcours,
 - 100 m de dénivelé doivent être considérés comme 1 000 m de développé, (règle du km effort)
 - la vitesse imposée est de 4 km/h,
 - vous en déduisez le temps de marche nécessaire, auquel il convient d'ajouter un forfait de 45 mn pour la préparation, le pointage des bornes et les réponses aux questions ou vos éventuelles pauses.
- Vous mentionnerez ce total (appelé « temps cible ») sur la fiche de contrôle et présenterez celle-ci au contrôle départ avant de quitter la salle. Ce temps sera également consigné sur une feuille d'émargement que vous signerez.
- À chaque borne une question vous sera proposée avec trois propositions de réponse (A, B, ou C). Il faudra poinçonner sur la fiche de contrôle **la ou les cases** correspondant à votre réponse avec la pince accrochée à chaque borne.
- À chaque borne il faudra faire un trou dans la carte plastifiée du parcours à l'aide de l'épingle de sûreté fournie à chaque équipe. La perforation est à faire à l'emplacement exact où vous avez trouvé la borne. Pour chaque borne la carte ne doit comporter qu'un seul trou (en cas de trous multiples le positionnement ne sera pas retenu pour cette borne).
- Au retour l'équipe **au complet** doit se présenter au bureau de contrôle pour remettre sa carte et sa fiche de contrôle. L'heure de présentation de cette fiche (ou, au choix du capitaine, une heure plus tardive) sera relevée et consignée sur celle-ci ainsi que sur la feuille d'émargement qu'il vous faudra signer à nouveau.

2. PRÉCISIONS

- **L'utilisation du GPS** sous quelque forme que ce soit (autonome, smartphone, montre, appareil photo, ...) **et du téléphone portable est interdite pendant l'épreuve** mais il n'est pas interdit - et même conseillé - de prendre des photos.
- En cas de problème, et seulement dans ce cas, le responsable d'équipe pourra utiliser son téléphone portable pour prévenir les organisateurs.

9e RANDO CHALLENGE D'ÎLE-DE-FRANCE

14 mai 2023

- **L'heure de fermeture du parcours est 16 h 30.** Toute équipe doit rallier la halle des Sports de Champcueil (lieu de départ) avant cette heure sinon elle ne sera pas classée (ses points de pénalités lui seront cependant communiqués).

3. RÉSULTATS et CLASSEMENT

Les points de pénalité sont appliqués selon le barème suivant :

- 1 point par minute d'avance ou de retard entre votre temps cible (calculé et remis au départ) et le temps de référence calculé par les organisateurs
- 1 point par minute d'avance ou de retard entre votre temps cible et votre temps réel de parcours
- 10 points par borne mal positionnée (absente d'un cercle de référence de 3 mm centré sur la borne)
- 15 points par borne excédentaire (une seule perforation par cercle, le nombre total de perforations doit être inférieur ou égal au nombre de bornes mises en place)
- 5 points en cas de réponse fausse ou incomplète
- 20 points en l'absence de réponse ou de mauvais poinçon

Le nombre de points de chaque équipe sera affiché à l'issue de l'épreuve.

Après avoir consulté les résultats provisoires les concurrents disposeront d'un délai de 30 minutes pour les contester auprès du jury et en obtenir réponse.

A l'issue de ce délai, le classement officiel sera proclamé.

4. NATURA 2000

Lors de votre randonnée vous allez être amenés à traverser une zone classée NATURA 2000, nous vous demandons de rester sur le chemin balisé, tout en observant la richesse du site. Pour faciliter le respect de ce patrimoine naturel nous vous informons qu'il n'y a pas de bornes dans la zone classée NATURA 2000.

5. SÉCURITÉ

Vous devrez respecter le code de la route (en particulier utiliser les passages pour piétons) et les consignes éventuellement positionnées sur votre parcours.

Toutes les équipes doivent revenir au point de départ, même celles qui seraient contraintes d'abandonner.

6. CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS

Cette épreuve est labellisée pour le championnat de France.

Elle applique le règlement fédéral en vigueur pour la saison sportive 2022-2023 auquel il convient de se référer pour toute précision.